

RÈGLEMENT 01-277-36

RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT D'URBANISME DE
L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-
MONT-ROYAL AFIN DE CRÉER LA
ZONE 0655 À MÊME LA ZONE 0626 ET
D'AJOUTER L'USAGE « CLINIQUE
MÉDICALE » AUX USAGES DÉJÀ
PERMIS DANS CETTE NOUVELLE
ZONE

À la séance du 1^{er} octobre 2007, le conseil décrète :

1. Le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) est modifié par la création de la zone 0655 à même la zone 0626 et, à cet effet, l'annexe A de ce règlement, intitulée « PLANS », est modifiée par :

- 1^o le remplacement du plan intitulé « PLAN DES USAGES PRESCRITS » par le plan joint au présent règlement et intitulé « ANNEXE 1 – PLAN « USAGES PRESCRITS ».
- 2^o le remplacement du plan intitulé « PLAN DES ZONES » par le plan joint au présent règlement et intitulé « ANNEXE 2 – PLAN DES ZONES ».

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE 1 – PLAN DES USAGES PRESCRITS

ANNEXE 2 – PLAN DES ZONES

CERTIFICAT

DE LA PROCÉDURE D'ADOPTION

Avis de motion	13 août 2007
Résolution d'adoption	1er octobre 2007
Certificat de conformité	31 octobre
Publication complétée	9 novembre 2007
Entrée en vigueur	31 octobre 2007

Le secrétaire d'arrondissement,



Marc Chiasson

La mairesse d'arrondissement,



Helen Fotopoulos